

BP Monteur en installation du génie climatique et sanitaire

 ampara.fr/catalogue-formation-alternance/bp-monteur-en-installation-du-genie-climatique-et-sanitaire/

Objectif de la formation

- Préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes liés à l'installation des systèmes climatiques et sanitaires;
- Réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation.
- Réaliser le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire.
- Renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations.
- Communiquer avec les clients et les usagers, le personnel de l'entreprise, les constructeurs, les fournisseurs et les organismes de contrôle.
- Expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de tout ou partie d'un système et l'informer des obligations de maintenance.

Accès handicapé

Formation en présentiel

Validation par bloc

Prérequis

- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 : dans un secteur du bâtiment : CAP Monteur en installations Sanitaires et CAP Monteur en installations Thermiques pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- Positionnements sur tests et entretien de représentation du métier.pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement

Modalités d'accès et contacts

Entretien et positionnements préalables sur pré requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- Formation continue : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

Durée de la formation

800 heures en centre.

Alternance de 2 ans. La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation.

Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage.

Lieux de formation

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.

Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

Niveau

Niveau 4

Formation diplômante validée par un diplôme Education Nationale Brevet Professionnel

Niveau 4 Européen

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles

Accessibilités

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

Passerelles

Passerelle avec le BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement de l'air par exemple. Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale.

Tarifs

Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Délai d'accès

Entrée en formation tout au long de l'année. Délai d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise.

Demande d'informations

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

Pré Inscription

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)

*possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter

Par la voie de la formation continue :

- Salariés sous dispositif Contrat de Professionnalisation.

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) :

- Toute personne disposant au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non





Modalités d'organisation pédagogiques

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine

Alternance 1/3 centre et 2/3 Entreprise par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation continue (professionnalisation) Horaires en centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30 Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif. Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

Moyens techniques

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Poursuite d'études

Le BP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre ou de compléter ses études.

Exemples de poursuite d'études :

CAP Installateur en Froid et Conditionnement de l'air, BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement de l'air

Perspectives professionnelles

Le BP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre ou de compléter ses études.

Exemples de poursuite d'études :

CAP Installateur en Froid et Conditionnement de l'air, BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement de l'air

Contenu détaillé de la Formation au 14/01/2021

Bloc de compétences n° 1 – Préparation d'une réalisation (unité U10) :

Décoder des documents

Organiser son intervention

Inventorier les matériels et matériaux

Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité

Vérifier les approvisionnements du chantier

Représenter graphiquement tout ou partie d'installation

Bloc de compétences n° 3 – Présentation d'un dossier d'activités (unité U31) :

Bloc de compétences n° 4 – Mise en service, contrôle et optimisation (unité U32) :

Bloc de compétences n° 5 – Mathématiques (unité U40) :

Bloc de compétences n° 6 – Expression et connaissance du monde (français et histoire géographie) (unité U50)

**Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante étrangère obligatoire (unité U60):
Niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL : B1+.**

**Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante étrangère facultative (unité UF): Niveau
attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL : B1+.**
